

**THILLOMBOIS** Marche

# Entre Thillombois et Benoîte-Vaux : sur le chemin des pèlerins

**Le rendez-vous pour la marche Thillombois - Benoîte-Vaux, que donnent les responsables de l'association Connaissance de la Meuse, chaque année, le premier dimanche de novembre, a été avancé, à cause des préparatifs des fêtes de Saint-Nicolas dans le parc et le château.**

**P**our cette 28<sup>e</sup> randonnée, une trentaine de participants ont pris le départ à 9 h 30, les autres s'échelonnant dans le

temps. Après une collation à Benoîte-Vaux et une messe pour ceux qui le désiraient, les participants ont pique-niqué sous le chapiteau à Thillombois, café et friandises étant offerts. Le tracé du chemin des pèlerins a été modifié en 2004, lors de la création de la ligne à grande vitesse pour le TGV. L'association a alors « bataillé », pour qu'une passerelle puisse être construite afin de ne pas couper ce chemin des pèlerins.

## Un peu d'histoire...

Jadis, on se déplaçait de tout le sud de la Lorraine, pour se rendre en pèlerinage à Benoîte-Vaux, second lieu de dévotion après Sion. La religion était présente dans beaucoup de familles. Pour remercier ou implorer la Vierge, on n'hésitait pas à faire de nombreux kilomètres.

Sur certains écrits, on note qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, 1 500



**Départ de la marche Thillombois - Benoîte-Vaux, sur le chemin des pèlerins**

personnes se déplaçaient de Nancy (soit 10 % de la population de l'époque) pour venir en pèlerinage. La distance était parcourue en 4 jours. Pour ceux qui ne pouvaient venir, ils allaient se recueillir devant des répli-

ques de la statue de Benoîte-Vaux, installées dans une église nancéenne, ainsi qu'à Etival-Clairefontaine, dans les Vosges. Les archives indiquent qu'en 1140, Benoîte-Vaux accueillait déjà des pèlerins.

## Lieu de pèlerinage

Aujourd'hui, les plus gros rassemblements de pèlerins ont lieu le 15 août et la première semaine de septembre, le 9 étant le jour de la fête de Notre-Dame de Benoîte-Vaux, mais les lieux sont fréquentés toute l'année.